

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLE

Monsieur Le Maire,

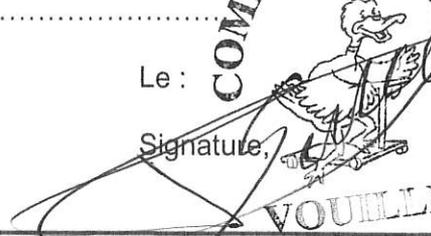
Je soussigné(e) (1) : M. Mme
Nom : BERTHELLEMY
Prénoms : ALBERT
Profession ou qualité : RETRAITE
Adresse : 1 Bis Rue de l'Éran
86190 Vouillé
Association : Comité des Fêtes
N° agrément DDJS pour les associations sportives :

MAIRIE DE VOUILLE
30 JUL. 2025
COURRIER ARRIVÉ

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)
Lieu : Boulevard
Du : 09.08.2025 à 15 heure(s) au : 10.08.2025 à 2 heure(s) ...
et Du : 10.08.2025 à 11 heure(s) au : 10.08.2025 à 20 heure(s) ...

A l'occasion de (4) : Festival Country
Fait à : VOUILLE 29-08-2025

Signature, 
COMITE DES FETES
VOUILLE

ARRETE DU MAIRE N° 25/30

Le Maire de Vouillé
Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. Le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la Santé Publique,
Vu les articles L.2212-1, L2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3334-2, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

ARRÊTE :
est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :
du : 09/08/2025 à 15 heure(s) au : 10/08/2025 à 2 heure(s) ..
du : 10/08/2025 à 11 heure(s) au : 10/08/2025 à 20 heure(s) ..
à (5) : Bois de Dame

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 30/07/2025 Le Maire,


Signature du Maire,
L'adjoint

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur
(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures
(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement
(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.
(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit
Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie